



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Plus de moyens de l'État pour une reconquête républicaine de la Gabelle à Fréjus

Question orale n° 63

Texte de la question

Mme Julie Lechanteux attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la nécessité de requalification du quartier de la Gabelle à Fréjus en « Quartier de reconquête républicaine ». Mme la députée rappelle à M. le ministre que depuis 2012 plus de 41 millions d'euros ont été engagés par la municipalité dans ce quartier afin d'enrayer l'insécurité qui y règne et mettant à disposition de nombreux policiers municipaux pour intervenir et rétablir l'ordre. Ces effectifs engagés sont bien supérieurs à ceux de la police nationale et représentent la majorité des policiers présents lors des différentes interventions (émeutes, départs de feu volontaires, affrontements etc.). Les dégâts causés par cette violence dans le quartier de la Gabelle représentent plusieurs centaines de milliers d'euros (caméras détruites, mât de support scié, vandalisme dans les commerces non « communautaires » aux alentours, tirs de mortiers, destruction des équipements de voirie, destruction de véhicule de police municipale). Les conséquences sur la ville de l'inaction et de la complaisance du régalién et de la justice sont dramatiques : d'ordre pécuniaire (les assurances refusent de prendre en charge les montants des dégâts qui ne cessent d'augmenter), d'ordre sécuritaire (l'insécurité force les administrés mitoyens à ce quartier à déménager offrant ainsi le quartier pavillonnaire en périphérie au quartier), d'ordre culturel (émergence du culte souhaitant se substituer au service de la République, amenant au risque de repli communautaire, voire de radicalisation). Malgré les actions et les investissements de la municipalité de Fréjus ainsi que le travail intensif des policiers municipaux de la ville qui, chaque jour, tentent d'endiguer l'escalade de la violence et l'expansion du communautarisme, l'État doit assumer ses responsabilités régaliennes en apportant d'avantages de présence policière sur place et de moyens financiers. La requalification de ce quartier, aujourd'hui qualifié de QPV (quartier prioritaire de la ville), en QRR (quartier de reconquête républicaine), permettrait l'envoi d'une quinzaine voire d'une trentaine de policiers nationaux supplémentaires et d'un renforcement des unités de l'action judiciaire de proximité. Ainsi, Mme la députée demande à M. le ministre que le quartier de la Gabelle soit reclassé en « Quartier de reconquête républicaine ». En conséquence, elle le sollicite afin d'assurer l'envoi de renforts de sécurité spécialisés sur le secteur, ainsi que le déploiement d'unités chargées de l'action judiciaire de proximité et de travailleurs d'action sociale afin d'assurer le travail de prévention.

Texte de la réponse

INSÉCURITÉ DANS LE QUARTIER DE LA GABELLE À FRÉJUS

Mme la présidente. La parole est à Mme Julie Lechanteux, pour exposer sa question, n° 63, relative à l'insécurité dans le quartier de la Gabelle à Fréjus.

Mme Julie Lechanteux. Ma question porte sur la nécessaire requalification du quartier de la Gabelle à Fréjus, dans la cinquième circonscription du Var, actuellement quartier prioritaire de la politique de la ville, en quartier de reconquête républicaine.

Cette requalification est urgente. Elle permettrait l'envoi de renforts de sécurité spécialisés sur le secteur, le

déploiement d'unités chargées de l'action judiciaire de proximité et de travailleurs d'action sociale.

Depuis plusieurs années, la municipalité de Fréjus et son maire, David Rachline, usent de tous les moyens à leur disposition, que ce soit sur le plan financier, matériel ou humain, pour enrayer l'insécurité qui envahit ce quartier, lequel illustre l'abandon des collectivités locales par les gouvernements successifs. Je tiens à saluer ici l'action des policiers municipaux de la ville de Fréjus qui, chaque jour, effectuent un travail formidable, ainsi que le travail des policiers nationaux en cruel manque d'effectifs. Ces héros du quotidien tentent d'endiguer l'escalade de la violence et l'expansion du communautarisme au sein du quartier.

L'État doit absolument, et immédiatement, assumer ses responsabilités régaliennes en augmentant de manière drastique les effectifs de police nationale sur place, ainsi que les moyens financiers, tant la situation est sensible.

De son côté, la municipalité a tenu son rôle et a augmenté le nombre de policiers municipaux sur le terrain de 30 % depuis 2014, et elle continue à recruter. Dès 2015, elle a créé une brigade mobile d'intervention, ainsi qu'une brigade canine et une brigade équestre. Les investissements pour la multiplication des caméras de sécurité sont colossaux puisqu'il n'y avait que quatre-vingts caméras à Fréjus en 2014, et qu'il y en a actuellement 190. Dans ce quartier, il n'y en avait aucune en 2014, et maintenant une dizaine.

Je tiens aussi à rappeler que le maire de Saint-Raphaël, qui est également le président de l'agglomération, a demandé que les effectifs de police nationale soient augmentés, et particulièrement pour ce quartier. Ces demandes sont malheureusement restées sans suite.

L'insécurité au cœur de ce quartier a des répercussions sur les zones pavillonnaires alentour. Nous ne pouvons pas accepter de laisser les honnêtes habitants du quartier vivre dans ces conditions d'insécurité, pas plus que nous ne pouvons accepter un effet domino, qui affectera encore plus de Fréjusiens, ainsi que tous les habitants des autres communes de ma circonscription comme Saint-Raphaël. La délinquance n'a malheureusement pas de frontière.

Voici quelques exemples des méfaits de ces délinquants. Les caméras de sécurité sont détruites, leurs mâts de support sont sciés. Nos forces de l'ordre subissent des provocations, des menaces et des insultes, ainsi que des tirs de mortier. Les véhicules de la police municipale et nationale sont détruits, tout comme les équipements de voirie. Les guets-apens se multiplient contre nos services de secours et nos pompiers. Les commerces sont pillés lorsqu'ils ne sont pas communautaires. Les affrontements sont fréquents, tout comme les émeutes et les départs de feu criminels.

Je pense, bien sûr, à tous ces policiers municipaux comme nationaux, qui ont subi ces émeutes, et qui pour certains rentrent blessés à cause de délinquants déchaînés et en raison d'un manque d'effectif.

Nous ne pouvons pas ignorer cette situation plus longtemps.

Mme la présidente. Si vous souhaitez pouvoir répondre, chère collègue, il faut vous arrêter.

Mme Julie Lechanteux. Je continuerai ensuite ; je vous remercie.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé des outre-mer.

M. Jean-François Carenco, ministre délégué chargé des outre-mer. Madame la députée, la montée de l'insécurité et de la violence est réelle en France, et plus généralement dans l'ensemble de nos sociétés occidentales. Cette situation n'est donc pas spécifique à Fréjus ni même à la France. S'il y a une spécificité française, elle réside dans l'ardeur du Gouvernement et dans les moyens policiers, financiers et techniques engagés, ainsi que dans les moyens législatifs qui vous sont proposés, pour lutter contre cette délinquance qui, pour des raisons dont il n'est pas utile de parler ici, se multiplie dans l'ensemble des pays occidentaux.

Face à cela, et pour répondre plus précisément à votre question, je vous invite à la sérénité. En effet, les moyens dédiés à la police nationale augmentent : comme je l'ai dit, la Lopmi, la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur, prévoit 15 milliards d'euros de crédits. C'est considérable, et j'espère que le budget du ministère de l'intérieur sera voté à l'unanimité.

Bien sûr, ce qui importe aussi, ce sont les résultats. Je vais en citer quelques-uns dans la cité de la Gabelle. Une partie du réseau d'approvisionnement en drogue a été démantelée – c'est toujours de drogue qu'il s'agit. En effet, 667 affaires d'infractions à la législation ont été recensées depuis le début de l'année dans la circonscription de sécurité publique concernée, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2021. Par ailleurs, dix réseaux de trafic de stupéfiants ont été mis à jour, soit 11 % de plus qu'en 2021 ; 41 trafiquants ont été mis en cause, soit 13,9 % de plus que l'an dernier. Ces chiffres sont éloquentes sur l'efficacité de la coopération entre police municipale et police nationale. C'est comme cela qu'il nous faut progresser.

Évidemment, la sécurisation de la Gabelle reste un objectif prioritaire pour le commissariat de Fréjus, qui concentre une partie de ses capacités dans ce quartier : lutte contre l'immigration clandestine, opérations de démantèlement de points de deal, et opérations antifraudes notamment. Pour lutter contre les violences urbaines du quartier, au-delà de l'augmentation des faits constatée ces dernières années, des renforts sont régulièrement déployés pour soutenir les effectifs du commissariat. Les résultats sont déjà là, et nous poursuivons notre effort.

Mme la présidente. La parole est à Mme Julie Lechanteux.

Mme Julie Lechanteux. La situation du quartier de la Gabelle est très spécifique ; il est urgent de s'en occuper. Il faut envoyer des renforts d'urgence : il n'y a eu que des remplacements des départs à la retraite des policiers nationaux. Tous les chiffres que vous avez donnés sont justes, mais ils sont principalement le fait du travail de la police municipale, en surnombre par rapport à la police nationale. Ne laissez pas dans l'insécurité les habitants de la cinquième circonscription du Var.

Données clés

Auteur : [Mme Julie Lechanteux](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 63

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2022](#)

Réponse publiée le : 7 décembre 2022, page 6550

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 novembre 2022](#)